

Assises académiques de Prévention de l'Illettrisme

Lille 2 décembre 2010

Atelier 1 : Le langage à l'école maternelle

Intervention de **Cécile LALOUX**, inspectrice de l'éducation nationale en charge des missions « Maternelle » et « Maîtrise de la langue » auprès de l'Inspecteur d'Académie du PAS DE CALAIS

Le rôle déterminant de l'école maternelle dans la prévention de l'illettrisme et la construction du devenir élève.

L'école maternelle, école de la parole

La priorité clairement énoncée dans les orientations pour l'école maternelle est la maîtrise de la langue orale qui se traduit dans la définition d'un objectif pour l'ensemble des élèves : acquérir un langage oral, riche, organisé et compréhensible pour l'autre.

Les postures de l'enseignant

Une des variables déterminantes de la réussite des élèves dans ce domaine relève des postures professionnelles de l'enseignant. Ainsi, l'expression de l'enseignant, sa capacité à adapter sa manière de parler et la forme de son langage, relevant de ce que l'on appelle le parlé professionnel, garantiront que l'enfant dispose des conditions les meilleures pour construire ses compétences langagières et les améliorer progressivement (précision lexicale, rigueur syntaxique, débit de parole ralenti pour assurer la qualité de langue, niveau langagier adapté à la capacité de compréhension des élèves). Bien évidemment, l'exigence de l'enseignant permettra aux élèves, par des relances adaptées, de contruire des énoncés plus longs et plus complexes. Le maître aura également à "rendre lisible le langage " (Mireille Brigaudiot) c'est à dire donner à voir l'usage et le sens qu'il donne lui-même à la mise en mots de ses actes et au service de la conduite réflexive.

Les interactions langagières

Une deuxième variable d'importance pour amener l'ensemble des élèves à maîtriser la langue orale est l'émergence spontanée mais surtout provoquée par l'enseignant d'interactions langagières multiples, variées et porteuses de sens. Les élèves apprendront aussi à parler parce qu'ils seront amenés à utiliser la langue orale dans de très nombreuses situations toutes vraies. On comprend ainsi aisément que la posture et les rôles de l'enseignant en font un véritable professionnel du langage (expertise, rigueur, exigence, ambition).

Des situations d'apprentissage

L'école maternelle est aussi l'école de la parole parce qu'elle va garantir qu'au fil de la journée différents temps de langage se développent, s'organisent, s'articulent et se complètent dans leur forme et leur finalité.

La mise en oeuvre d'une pédagogie du langage supposera de la part de l'enseignant : des choix pertinents dans la gestion du temps, des espaces, des matériels,

- la réunion de conditions matérielles, psychologiques et affectives favorables. En effet, l'élève s'exprimera s'il y trouve certes un intérêt mais aussi et surtout s'il se sent en confiance, soutenu, encouragé et valorisé dans ses essais, ses tâtonnements langagiers,
- la mise en oeuvre d'une différenciation des situations d'apprentissage, des outils et supports au service de l'apprentissage langagier et de l'action et des sollicitations de l'enseignant.

Le maître, professionnel du langage et de l'enseignement, saura créer le contact avec l'élève, même le plus éloigné des prises de parole spontanées, mettre en confiance les élèves en les regroupant par besoins ou compétences, encourager les plus timides, aider les enfants fragiles à oser dire, valoriser

chacune de leur prise de parole, commenter leurs productions langagières, expliciter la construction de phrases, amorcer l'échange au sein du groupe, engager le dialogue dans des situations variées, écouter, se taire, reformuler les propositions langagières incomplètes ou erronées.

La maîtrise du vocabulaire

La maîtrise du vocabulaire est également essentielle à l'école maternelle puisque s'exprimer à l'oral, à l'écrit, comprendre un énoncé oral, un texte supposent et exigent l'acquisition d'un lexique riche, précis et organisé (catégorisation, relations entre les mots). Un déficit lexical pourrait être identifié comme un obstacle indéniable pour les autres apprentissages.

"On sait aujourd'hui l'importance décisive de la quantité et de la qualité du vocabulaire que possède un enfant avant qu'il apprenne à lire. (...) La maîtrise du code le conduira uniquement à produire du bruit et non du sens." *Circulaire n° 2007-063 du 16 mars 2007 Mise en oeuvre du socle commun de connaissances et de compétences*

La manipulation, l'observation et la comparaison des mots permettent d'approcher le fonctionnement de la langue et d'en apprécier les régularités, la complexité, les mystères et les irrégularités (orthographe, grammaire). La connaissance des mots, de leur histoire (étymologie) et de leur évolution dans le temps participe aussi à l'acquisition d'une culture partagée.

Tous les élèves doivent bénéficier dans le cadre de la mise en oeuvre des programmes d'un enseignement rigoureux et exigeant du vocabulaire à l'école maternelle pour apprendre à nommer, pour enrichir leur lexique et pour catégoriser, c'est à dire organiser progressivement et efficacement leurs acquisitions lexicales.

Bien évidemment, il s'agira d'apporter davantage encore, plus particulièrement et de manière plus volontariste aux élèves qui ne baignent pas et n'évoluent pas dans un environnement offrant une richesse et une précision lexicales et un rapport à la langue structurant.

Les conditions de la réussite dépendent dans ce domaine comme dans d'autres, de la mise en oeuvre d'un enseignement rigoureux, systématique et structuré dès l'école maternelle et de manière continue jusqu'à la fin du cycle 3, du développement d'actions multiples et de l'installation durable et continue d'outils spécifiques (dictionnaire, imagiers, carnets de mots, murs de mots, abécédaires, ...). Les enseignants construiront des pratiques réfléchies et diversifiées en s'appuyant sur les ressources disponibles et en conduisant des actions spécifiques, fortes auxquelles ils donneront sens et dont ils assureront l'efficacité par une mesure des acquis des élèves (*le dictionnaire des écoliers* en classes de GS).

L'approche de la langue écrite

Bien évidemment, l'école maternelle aura aussi à assurer une première approche réussie et constructive de la langue écrite, c'est à dire permettre aux élèves de produire de l'écrit pour s'approprier son code et ses règles de fonctionnement. Il s'agira là d'une première et déterminante invitation à passer de l'oral à l'écrit.

Pour amener les élèves dans leur diversité et particularités individuelles à se familiariser avec la langue de l'écrit, l'enseignant devra être un lecteur qui se montrera et se rendra lisible dans ses projets de lecture. La lecture magistrale de textes de nature et de formes variées, aux finalités plurielles garantira :

- la mémorisation de textes du patrimoine qui passera par la répétition d'extraits de ces textes,
- la mise en activité dans le cadre des situations d'apprentissage proposées,
- la formalisation et l'usage des outils de l'élève et de la classe qui se prolongera et donnera sens à l'aménagement et à la vie du coin livres, du coin lecture, de la bibliothèque de la classe.

De la même manière, l'enseignant sera un producteur d'écrits qui se montrera et se rendra lisible dans ses projets d'écriture. Il veillera à ce que les élèves soient en situation de produire de l'écrit dès le premier jour de classe en TPS-PS (petite section). Ainsi le projet de première scolarisation doit inscrire un chapitre réservé à la production d'écrits multiples.

L'enseignant doit aussi garantir que les élèves auront à produire chaque jour des textes en lien avec les activités

- pour conserver les traces
- pour communiquer
- pour s'organiser socialement

Le maître sera également à l'initiative de chantiers d'écriture plus longs et plus ambitieux. Ceux-ci seront rendus possibles et valorisés par la mise en place efficace et donc exigeante de la dictée à l'adulte. L'élève entrera donc progressivement dans la langue écrite et s'exercera à verbaliser des formes de l'écrit.

Assez rapidement, au cours du parcours maternelle, les élèves s'essaieront à l'écriture autonome afin de prendre la mesure de l'acte de produire et de percevoir et de s'appropriier le code et son fonctionnement. La pratique précoce et régulière de ces techniques pédagogiques conduit à une première maîtrise de compétences de producteurs d'écrits.

Toutes les situations de production seront utiles et utilisées pour que l'élève découvre le fonctionnement de la langue écrite (permanence de l'écrit, correspondances oral/écrit, premiers éléments orthographiques, approche des accords).

Le devenir élève

Le devenir élève est un fondement pour asseoir les apprentissages et un édifice qui s'élève au fil du parcours de l'élève pour lui permettre de répondre aux situations complexes qui lui sont proposées avec méthode et rigueur, de manière autonome et aboutie, avec exigence et efficacité. Le devenir élève permet également d'inscrire l'enfant dans une ambition personnelle et une dynamique de progrès et de réussite.

Le devenir élève apparaît en 2008 et regroupe des compétences qui relèvent du vivre ensemble mais aussi des compétences nouvelles qui conduisent l'enfant à comprendre l'école, à prendre conscience de ce qu'il fait, comment il le fait et ce qu'il apprend. L'élève saisit la chose scolaire, lui donne sens, en maîtrise les tenants et les aboutissants et s'en sert dans sa progression scolaire en particulier dans la connaissance lucide qu'il a des attentes scolaires et des codes qu'utilise l'école.

Un enfant qui, dès l'école maternelle, devient élève aura toutes les chances de trouver sa place dans l'école, de tirer le plus grand profit pour apprendre, de repérer précocement ses besoins, de demander de l'aide, de construire des stratégies de progrès efficaces, d'approfondir et de consolider ses compétences. Il bénéficiera des conditions d'apprentissage les meilleures et identifiera au sein de l'école tous les leviers d'aide et de réussite. Dans le cas contraire, l'enfant appréhendera les apprentissages fondamentaux de l'école élémentaire, et en particulier ceux relevant de la langue écrite au CP-CE1, avec un véritable handicap scolaire qu'il sera bien difficile de résorber par la suite.

Un exemple de stimulation langagière: parler à partir d'albums

Prévention et remédiation

Les activités de langue orale se font en petits groupes pour des enfants repérés (notamment par le **Dépistage et Prévention Langage à 3 ans (DPL3)**).

Les séances sont assurées conjointement par un enseignant du **Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED)** et un enseignant chargé de classe, préalablement formés.

Les parents sont invités à participer, à tour de rôle, aux séances de présentation d'albums.

L'organisation des séances

Ce sont des groupes de 3 à 6 élèves de moyenne section ou de grande section qui sont concernés par cette action.

Chaque groupe est hétérogène : les besoins sont spécifiques, mais pas identiques, ils concernent le lexique, la syntaxe, la compréhension et/ou la communication.

Les séances sont hebdomadaires et réalisées lors d'un décloisonnement ou en aide personnalisée.

Un adulte mène l'activité, l'autre régule et observe (avec une grille d'observation).

A l'issue de chaque séance, les élèves sont évalués et les enseignants définissent le contenu de la séance suivante.

L'organisation des séquences

- Chaque séquence s'organise selon le même schéma :
- présentation de l'album au groupe de stimulation langagière par l'un des adultes ;
- activités d'appropriation et préparation de la restitution ;
- restitution au groupe classe par les enfants du groupe.

Les moyens matériels

Les albums sont analysés en fonction du texte, de la langue, des images, de l'univers de référence, des personnages, de l'histoire, et sélectionnés par les maîtres du réseau d'aides. Un partenariat est réalisé avec les municipalités, les associations pour la mise à disposition des séries d'albums.

Les effets attendus sont multiples

Pour les compétences en production, il s'agit :

- d'augmenter le champ lexical et d'enrichir la syntaxe ;
- d'augmenter la longueur des phrases, d'utiliser les marques du pluriel.

Les élèves passent de l'énumération à l'énoncé construit.

Pour les compétences en compréhension : les élèves sont amenés à analyser l'image, à faire des hypothèses. C'est également une ouverture culturelle par la littérature avec le passage d'une préoccupation tournée vers l'école et la famille à des sujets de culture commune

En conclusion, la stimulation langagière est un dispositif qui permet la prise en charge d'un nombre restreint d'élèves, ce qui permet de mieux travailler les situations de communication, mais également de solliciter l'attention, la concentration et de mieux cerner les attitudes des enfants. Ces compétences sont transférables en groupe classe.